



Note d'information sur la gestion des absences et des retards au secondaire

Collège-Lycée

1) Absences

Il peut arriver qu'un élève manque une journée de classe pour différentes raisons (maladie, rendez-vous médical, raison familiale importante...)

Nous demandons aux parents de nous signaler toute absence, la veille ou en tout début de matinée par téléphone ou par email à la Vie Scolaire uniquement :

Mèl : viescolaire@lifdejakarta.org et cpe@lifdejakarta.org

Dans le cas où nous n'aurions pas été prévenus, nous serions obligés, pour des raisons de sécurité, de contacter les parents dans la matinée pour connaître la raison de l'absence de l'enfant.

L'absence doit également être justifiée par écrit par les parents au retour de l'élève dans le carnet de correspondance. Les parents sont tenus de remplir la partie droite du billet d'absence. La partie gauche est remplie par le service de Vie Scolaire. L'absence sera considérée comme injustifiée dans le logiciel de gestion Pronote jusqu'à ce que le billet signé nous soit retourné.

Absences non justifiées : Qu'il s'agisse d'une heure de cours ou d'une journée entière, les absences non-justifiées pourront être sanctionnées.

2) Retards

Le LIF ouvre ses portes à 7h30 et la première de cours commence à 7h45. Si l'élève arrive en retard, il doit impérativement passer par le bureau de la Vie Scolaire pour faire signer son carnet de correspondance, qui sera ensuite vérifié par le professeur à son entrée en classe. Les retards ayant lieu durant la journée sont soumis à la même règle. Ce justificatif doit être signé par les parents et remis à la Vie Scolaire dès le lendemain.

Attention, à partir de 3 retards consécutifs sans motif valable dans une même période (c'est-à-dire entre deux périodes de vacances), l'élève pourra être sanctionné.

NB : Après 20 minutes écoulées, les élèves retardataires devront attendre l'ouverture du portail à l'entrée de l'école ou patienter en salle d'étude.

Par ailleurs, les retards répétés ou non justifiés sont pris en compte dans l'appréciation de vie scolaire qui figure dans les bulletins.

Loïc DUBOIS
Conseiller Principal d'Éducation